

Roi de France. Nous ne demandons ni récompenses ni gratification de nos services ; celui pour qui nous avons travaillé saura bien nous récompenser et nous rendre au centuple. On nous menace de nous mettre au taux du public, ce que je ne peux croire, qu'à la vue de la Cour d'Angleterre, qui, témoin des dépenses que nous avons faites, plaide notre cause, la France veuille nous faire un tort si considérable ; si cela arrive, nous serions obligées de nous abandonner à la Providence.

FIN.